



Le fil des mobilités actives

15 décembre 2022

L'actualité de la semaine



Talents 2022 : quatorze initiatives innovantes et transposables

Les Talents 2022 ont été remis mardi 13 décembre à la mairie du IX^{ème} arrondissement de Paris à 6 lauréats pour les Talents de la marche et 8 pour les Talents du vélo. Un gisement d'initiatives novatrices ou singulières à découvrir !

«Les lauréats des Talents expriment cet engouement des collectivités et de tous les acteurs à s'emparer du vélo et de la marche pour réinventer nos modes de déplacement. Souvent, quand on parle de transition écologique et de dérèglement climatique, on cherche des exemples de solutions concrètes. Et bien cette année, les Talents de la marche et les Talents du vélo nous en apportent 14 absolument lumineux ! », déclare Françoise Rossignol, présidente du Club des villes et territoires cyclables et marchables. Les [huit lauréats des Talents du vélo](#) et les [six lauréats des Talents de la marche](#) se sont distingués...

[Lire la suite](#)

Le Zéro artificialisation nette sous l'oeil du Sénat

La mission de contrôle du Sénat a présenté une proposition de loi

sur le Zéro artificialisation nette, le 14 décembre dernier.

Le Sénat propose [25 mesures](#) afin de lever les obstacles remontés par les élus locaux par plusieurs canaux. Le Sénat précise que ces mesures « *ne remettent en cause ni les grands objectifs du ZAN (c'est-à-dire l'objectif de réduction de 50 % de l'artificialisation en 2031 et l'atteinte de « zéro artificialisation nette » en 2050), ni son application à l'ensemble du territoire et des politiques publiques* ».

Parmi celles-ci se trouve la création d'un « *compte foncier national* » pour les grands projets d'envergure nationale aux fortes emprises territoriales (lignes à grande vitesse...) tout en donnant aux régions le soin de qualifier ces projets. Figure aussi la mise en place d'un dialogue qualitatif au niveau régional permettant de ne pas fragiliser des projets mutualisés ou encore la mise en place d'une enveloppe pour des projets "supra communaux".

La demande du Club de [déduction des liaisons cyclables](#) dans le calcul communal ou intercommunal de l'objectif de zéro artificialisation nette, lorsqu'aucune autre solution n'a été trouvée pourrait donc se résoudre dans le cadre de cette initiative législative qui serait examinée au cours du premier trimestre.

Le Forfait mobilités durables progresse dans les fonctions publiques

Publiés mercredi 14 décembre, trois décrets ouvrent le Forfait mobilités durables (FMD) à l'utilisation de véhicules en libre-service, de trottinettes électriques et à l'autopartage de véhicules à faibles émissions.

Ce nouveau champ d'application concerne les fonctions publiques [d'État](#), [territoriale](#) et [hospitalière](#). Ces décrets autorisent désormais le cumul intégral du forfait mobilités durables avec le remboursement partiel d'un abonnement de transport en commun. Par ailleurs, le Forfait mobilités durables passe à 300 euros pour la fonction publique d'État. Cela reste cependant encore loin du plafond de 600 euros en vigueur dans le secteur privé.

Dernière minute

L'étude des conflits piétons-cyclistes

Prévenir les conflits piétons-cyclistes : quelles pistes pour améliorer la cohabitation entre les modes ? Une journée d'études (gratuite), vendredi 27 janvier à Lille, destinée aux élu.es et technicien.nes des collectivités co-organisée par l'ADMA, le Cerema et le Club des villes et territoires cyclables et marchables. La matinée (9h30-12h30), un atelier immersif avec une mise en situation dans un territoire fictif permettra aux participant.es d'élaborer un diagnostic et des solutions. L'après-midi (14h-17h) sera consacrée à une visite de sites identifiés par la Métropole Européenne de Lille. Les places à cet événement étant limitées, priorité sera donnée aux collectivités des Hauts-de-France. [S'inscrire ici](#)

6

Le nombre de chercheurs présents lors des deux tables rondes de la Rencontre territoriale Mobiscol des 19 et 20 octobre derniers.

Les enregistrements vidéo sont désormais disponibles et consultables : *L'enfant à vélo, de la conquête de l'équilibre à celle de l'autonomie* (Table ronde 1) [ici](#) ; *L'adolescent.e cycliste, du risque de la pratique à la pratique à risque* (Table ronde 2) [là](#).



Du côté de chez vous

Clermont Auvergne Métropole (63) accélère ses aménagements en cette fin d'année avec [six nouvelles liaisons](#) pour un linéaire cyclable supplémentaire de 9,3 km.

Le département de la Vendée (85) a dévoilé le 25 novembre dernier, son plan [Vélo-travail](#) doté d'une enveloppe de 35 M€ jusqu'en 2028. Une partie de ce budget servira à accompagner les collectivités par des subventions pour le développement du réseau cyclable.

La communauté de communes du Pays de Barr (67) a adopté un [plan vélo](#) de 8 millions d'euros sur 15 ans (2023-2038) pour doubler son réseau cyclable.

En bref

Un second État des lieux des mobilités courtes et longues distances depuis 2008 incluant la crise sanitaire vient de paraître. Publié par l'Autorité de régulation des transports, [le rapport](#) note que le vélo et la marche sont amenés à augmenter, notamment sur les trajets de moins de 5 km.

L'association Française pour le développement des véloroutes et voies vertes

Le magazine *Geo* vient de publier un article sur le vélo comme mode de transport. [Vélo : retour sur l'histoire du deux-roues en France](#) trace au grand galop le parcours de celui qui a « longtemps été le moyen de transport populaire par excellence, avant d'être congédié par la voiture ».

(AF3V) lance un appel au don

« pour permettre à l'AF3V d'amplifier ses actions au niveau national comme dans les territoires ». Pour soutenir ou faire soutenir l'association, [c'est ici](#)

AGENDA

Mercredi 18 et jeudi 19 janvier, Beffroi de Montrouge (92)

Congrès ATEC ITS

Le cinquantième congrès de l'association accueille 60 exposants, 24 ateliers et plus de 80 conférences. [Informations et inscriptions](#)

Du 17 octobre au 19 octobre, Clermont-Ferrand (63)

Congrès du Club des villes et territoires cyclables et marchables

Le 24^e congrès se tiendra pendant les Rencontres nationales du transport public. Pendant trois jours, quelque 300 congressistes vont débattre et échanger autour de tables rondes, ateliers et se retrouver sur l'[espace mobilités actives](#), le salon animé par le Club, situé au cœur de l'exposition.

GENS

La candidature de Boris

Ravignon a été validée à la présidence de l'Ademe par le [Parlement](#) le 14 décembre, suite à la proposition du président de la République. Le maire de Charleville-Mézières et président d'Ardenne Métropole conserve ses mandats.

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)